



Copropriete ou non d un jardin devant une maison

Par **bouba19**, le **11/07/2015** à **15:57**

Bonjour, mon grand pere a reçu en héritage le rez de chaussée d une maison et le jardin devant la maison. Le bien étant maintenant à moi, il s avère que le jardin n a jamais été cité sur un acte notarié. Mes cousins sont d accord pour dire que le jardin est à moi mais, selon l acte, il est en copropriété. Comment faire pour légaliser la situation ? Merci de vos réponses.

Par **domat**, le **11/07/2015** à **18:29**

Bjr,
je pense que le jardin est en indivisiON;
Pour que vous deveniez seul propriétaire du jardin, il faut que ses propriétaires vous le vendent ou vous le donnent ce qui nécessite un acte notarié.
Cdt

Par **bouba19**, le **11/07/2015** à **23:28**

Merci pour votre réponse, je vais aller voir un notaire.
cordialement